CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E174177** **VALABLE JUSQU'AU** **27/01/2025**

ÉDITÉ LE 15/01/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/06/2009

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2009B01996
Siret : 513 063 867 00065
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9025609
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H15123D1244000/001 558526/9

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H15123D1244000/001 558526/9
Situation fiscale et sociale : A jour au 06/11/2023

Raison sociale : SBS CONSTRUCTIONS

Sigle : SBS
101 AVENUE DES CARRIERES
13830 ROQUEFORT LA BEDOULE

Téléphone : 09 86 68 56 37 **Fax :**
Portable : 06 98 82 73 86
Responsabilité légale :
BALDIZ ERCAN PRÉSIDENT / IRAC ABDILRAHIM DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.sb2s-groupe.com
E-mail : contact@sbs-constructions.com

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 619 773 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)		05/10/2023
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)		24/11/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM